

Urbanisme et environnement

## **LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE INVITE LA POPULATION À PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 12 mars 2026** – La Ville de Saint-Hyacinthe invite la population à prendre part aux consultations publiques entourant la refonte de ses règlements d'urbanisme, une étape déterminante dans la modernisation de son cadre réglementaire et dans la mise en œuvre de sa vision d'aménagement du territoire.



Amorcée à l'automne 2022, la révision complète du Plan et des règlements d'urbanisme constitue une démarche majeure pour l'avenir du territoire maskoutain.

La première étape a permis d'adopter le nouveau Plan d'urbanisme, qui établit la vision d'ensemble du développement de la ville : consolidation des quartiers, protection des milieux naturels, intégration harmonieuse des usages résidentiels, commerciaux et industriels. La seconde étape, en cours, consiste à traduire cette vision en règles concrètes par l'élaboration de neuf règlements d'urbanisme.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec (LAU) prévoit une seule assemblée de consultation obligatoire avant l'adoption des règlements. La Ville a toutefois choisi d'offrir des occasions supplémentaires d'échange afin de favoriser la compréhension des enjeux et d'entendre les préoccupations de la population.



Quatre séances thématiques se tiendront en avril à **18 h 30 au deuxième étage du centre aquatique Desjardins (850, rue Turcot)** :

- **Jeudi 9 avril – Commerces et industries**  
Cohabitation des usages commerciaux, industriels et résidentiels et règles encadrant leur implantation.
- **Jeudi 16 avril – Mobilité**  
Mobilité active, aires de stationnement, gestion des surfaces perméables et enjeux liés aux îlots de chaleur.
- **Jeudi 23 avril – Logement**  
Unités d'habitation accessoires, résidences bigénérationnelles, adaptabilité des logements et démolition d'immeubles.
- **Jeudi 30 avril – Densification**  
Secteurs ciblés au Plan d'urbanisme, requalification de certains secteurs et harmonisation avec les quartiers existants de plus faible densité.

Bien que l'inscription aux activités de consultation ne soit pas obligatoire, elle est recommandée afin de faciliter la planification logistique des événements.

À la suite de ces consultations, les projets de règlements seront déposés lors de la séance publique du conseil municipal du 4 mai 2026.

Une assemblée publique de consultation, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra le **21 mai 2026 à 18 h 30 au centre aquatique Desjardins (850, rue Turcot)**.

L'adoption finale des règlements est prévue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2026.

Pour plus d'information, visitez le [site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe](http://www.saint-hyacinthe.ca).

– 30 –

**Source :** Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300